



Initiative populaire communale
**Pour la création
des Bains du Rhône**

Vert libéraux.
Ville de Genève

en partenariat avec **jeunes
vert'libéraux
GENÈVE**

Les fortes chaleurs estivales se répètent un peu plus chaque année. Ces pics de chaleur de plus en plus fréquents et longs obligent à repenser notre ville afin d'offrir des espaces de rafraîchissement à l'ensemble de la population.

La population genevoise a déjà exprimé son attente claire de multiplier les zones de baignade, comme en témoignent les aménagements de la plage des Eaux-Vives et du quai Wilson.

Les citoyennes et citoyens soussignés, électeurs et électrices dans la commune de la Ville de Genève, conformément aux articles 58, 59, 71 à 76 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, demandent aux autorités communales de:

- débuter, en concertation avec le canton, une étude en vue de la réalisation de bains publics, sur le quai Général-Guisan, permettant l'accès libre à l'eau et la requalification du quai;
- veiller à ce que ces bains soient sécurisés;
- intégrer au quai les infrastructures et commodités nécessaires à l'accueil du public (vestiaires, buvettes, wc, douches);
- démarrer le chantier dans un délai de trois ans après l'acceptation de la présente initiative;
- rendre compte annuellement au Conseil municipal de l'avancée du projet.

Les Vert'libéraux proposent la création des « Bains du Rhône », pour offrir un nouveau lieu de baignade et de lien social au cœur de la ville, entre Fusterie et Molard.

Ils invitent les autorités à développer un projet, dans un délai de trois ans après l'acceptation de la présente initiative.



La signature doit être apposée personnellement à la main par la personne signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seules les personnes de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la commune de la Ville de Genève et les personnes de nationalité étrangère âgées de 18 ans révolus qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins peuvent signer cette initiative communale.

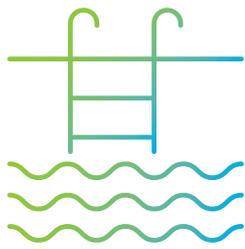
Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à CHF 100. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

NOM (majuscules)	Prénom (usuel)	Date de naissance jj.mm.aaaa	Origine (canton ou nationalité)	Domicile (rue et n°, NPA, localité)	Signature

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électeurs suivants: **Marion Baqué**, rue Verdaine 14, 1204 Genève; **Boris Calame**, avenue des Eidgenots 10, 1203 Genève; **Jérôme Fontana**, Rue de Moillebeau 23, 1209 Genève; **Bénédicte Grimm**, rue Jean-Violette 24, 1205 Genève; **Yves Herren**, rue De-Candolle 36, 1205 Genève; **Christian Jeanmonod**, avenue de Frontenex 34, 1207 Genève; **Martin Renevey**, Rue de Zurich 42, 1201 Genève; **Matthieu Tkatch**, boulevard Carl-Vogt 45, 1205 Genève.

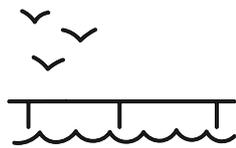
A renvoyer (même incomplet) au plus tard le 31.10.2023 à : Parti vert'libéral genevois, 1200 Genève





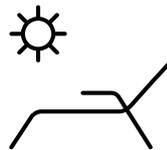
Initiative populaire communale

Pour la création des Bains du Rhône



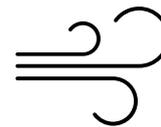
Le Rhône, bien commun

Améliorer l'accès à l'eau c'est permettre au plus grand nombre de se baigner dans des conditions adéquates. Aménager un espace de baignade est une opportunité pour requalifier le quai négligé depuis des décennies.



Le Rhône, lieu social

La création de nouveaux bains publics répond aux besoins de sociabilité exprimés par la population. Proposer un nouvel espace de convivialité, accessible à tous au cœur de la cité est un véritable plus pour la vie en ville.

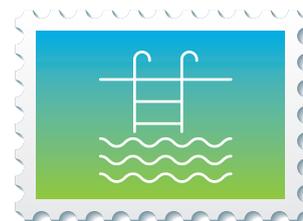
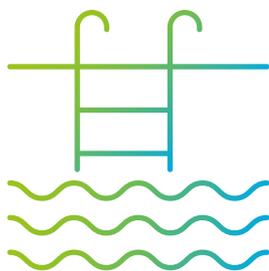


Le Rhône, source de fraîcheur

Se rafraîchir est devenu une préoccupation pour de nombreux citoyens qui souffrent de pics de chaleur de plus en plus nombreux. Améliorer l'accès à l'eau au cœur de Genève, c'est permettre au plus grand nombre de se rafraîchir.

♻️ Imprimé sur du papier FSC ♻️

📄 Plier, ne pas déchirer! Placer 2 points de colle au recto, puis envoyer. 📄



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare



50788817
210002
LAPOSTE

✓ Je soutiens l'initiative



Je scanne le code QR avec mon smartphone



Je confirme le montant et le don



Je reçois en fin d'année un justificatif pour déduire mon don des impôts



Parti vert'libéral genevois
1200 Genève

Également par virement bancaire
IBAN CH15 0900 0000 1212 2562 6

A renvoyer (même incomplet) au plus tard le 31.10.2023